
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE
1^{er} mars 2021 À 20 h 00

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le conseiller Raymond Lazure, siège #1
Monsieur le conseiller Marc Myre, siège #2
Monsieur le conseiller, Michel Dupuis, siège #3
Monsieur le conseiller, Justin Nieuwenhof, siège #4
Monsieur le conseiller Yves Lalonde, siège #5

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Linda Gagnon.

Est également présent, monsieur Christian Genest, directeur général.

Monsieur le conseiller Daibhid Fraser (siège #6) est absent à la séance et a motivé son absence

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

- 3.1. *Procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} février 2021*
 - 3.2. *Procès-verbal de la séance spéciale du 17 février 2021*
-

4. REQUÊTES DE L'ASSISTANCE - GÉNÉRAL

5. CORRESPONDANCE

- 5.1. *Correspondance reçue*
 - 5.2. *Correspondance reçue d'instances supérieures*
 - 5.3. *Correspondance expédiée*
 - 5.4. *Projet de correspondance à expédier*
-

6. ADMINISTRATION

- 6.1. *Gestion des ressources humaines*
- 6.2. *Trésorerie*
 - 6.2.1. *Liste des comptes payés via Accès D*
 - 6.2.2. *Relevé mensuel des achats effectués la carte de crédit VISA*
 - 6.2.3. *Liste mensuelle des chèques signés par le directeur général uniquement*
 - 6.2.4. *Approbation des comptes prioritaires payés (Liste des chèques émis)*
 - 6.2.5. *Approbation des comptes à payer*
 - 6.2.6. *Liste mensuelle des charges salariales*

-
- 6.3. *Dépôt des rapports financiers*
 - 6.3.1. *Portrait global de la municipalité du Canton de Dundee au 28 février 2021*
 - 6.3.2. *Liste des comptes à recevoir au 28 février 2021*
 - 6.3.3. *Liste des arrérages au 28 février 2021*
 - 6.4. *Suivis des services municipaux*
 - 6.4.1. *Rapport mensuel de l'inspecteur municipal*
 - 6.4.2. *Suivi de la direction générale adjointe*
 - 6.4.3. *Suivi de la direction générale*
 - 6.5. *Plainte logée par un résident de la rue Gordon*

7. AVIS DE MOTION

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

10. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

- 10.1. *Soumissions requises – Travaux de voirie d'été*
- 10.2. *Démolition du promontoir à l'étage*
- 10.3. *Ventilation du garage municipal*
- 10.4. *Inspection de la Mutuelle des municipalités du Québec*

11. HYGIÈNE DU MILIEU

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE- citation de l'Église Sainte-Agnès

- 12.1. *Installation d'une barrière frontalière à la Pointe-Hopkins*
- 12.2. *Utilisation des pont-levis Larocque et Saint-Louis-de-Gonzague*

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 13.1. *Sécurité publique*
 - 13.1.1. *Changement de desserte 911*
 - 13.1.2. *Occupation de la Pointe-Hopkins*
- 13.2. *Sécurité civile*

14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 14.1. *Dépôt du budget de la Régie Intermunicipale de la Patinoire*
- 14.2. *Réintégration de St-Stanislas dans le Régie Intermunicipale de la Patinoire*

15. RAPPORTS DES COMITÉS

16. VARIA

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Linda Gagnon constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-03-01

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

3.1. Procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} février 2021

2021-03-02

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

QUE le procès-verbal du 1 février 2021 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3.2. Procès-verbal de la séance spéciale du 17 février 2021

2021-03-03

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

QUE le procès-verbal du 17 février 2021 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. REQUÊTES DE L'ASSISTANCE - GÉNÉRAL

Aucune requête n'est présentée par l'assistance.

5. CORRESPONDANCE

5.1. Correspondance reçue

La mairesse informe les membres du conseil que le Canton a reçu un aide de 2000 \$, attribuée au comité historique de Dundee, à la suite d'un appel de projets communautaires

initié par la députée provinciale. Cette somme est reliée aux premiers jalons d'un espace musée concernant les artefacts de la municipalité.

Elle relate par la suite une demande d'aide provenant du comité d'organisation de la journée internationale des droits de la femme afin, notamment, d'organiser un spectacle à saveur humoristique.

La fédération québécoise des municipalités, de son côté, par l'entremise de son président, demande au Canton de consentir, pour quelques mois, à un report de la quote-part versée à la Sureté du Québec.

La mairesse poursuit en transmettant une demande d'appui envers un groupe s'opposant à une réorganisation de services de proximité à l'hôpital à Valleyfield.

Elle conclut en invitant l'ensemble des citoyens, âgés de 85 ans et plus, à se faire vacciner. L'information a d'ailleurs été diffusée sur la page Facebook de la mairesse.

5.2. Correspondance reçue provenant d'instances supérieures

5.3. Correspondance expédiée

5.4. Projet de correspondance à expédier

6. ADMINISTRATION

6.1. Gestion des ressources humaines

Ce point est remis à la séance d'avril.

6.2. Trésorerie

Les membres du Conseil abordent divers dossiers reliés aux finances du Canton.

6.2.1 à 6.2.6. Approbation des comptes à payer

ATTENDU QUE le Conseil municipal a la responsabilité d'approuver les dépenses de la municipalité ;

2021-03-04 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer encourus par la Municipalité du Canton de Dundee au 28 février 2021, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Les comptes payés via Accès D : **0 \$**
- Les achats effectués sur la carte de crédit VISA : **1 098.59 \$**
- Les comptes payés par chèques signés par le dir. Général uniquement : **0 \$**

- *Approbation des comptes prioritaires payés (Liste des chèques émis) : 9194.11 \$*
- *Les comptes à approuver payables par chèques : 44 811.79 \$*
- *Les charges salariales : 12 051.28 \$*

Adoptée à l'unanimité

6.3. Dépôt des rapports financiers

2021-03-05 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ADOPTER les rapports financiers au 28 février 2021, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- *Liste des comptes à recevoir : 413 243.85 \$*
- *Liste des arrérages : 79 510.80 \$ (solde) – 9 573.38 (intérêt) \$*

Adoptée à l'unanimité

6.4. Suivis des services municipaux

6.4.1. Rapport mensuel de l'inspecteur municipal

ATTENDU QUE le Conseil souhaite avoir un compte-rendu des activités liées à l'inspection municipale;

2021-03-06 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, le rapport mensuel des activités de l'inspecteur municipal pour la période du 1^{er} au 28 février 2021, tels que présentés et joints à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

6.4.2. Suivis de la direction générale adjointe

La mairesse dépose le suivi découlant de divers dossiers sous la juridiction de la directrice générale adjointe et invite les membres du conseil municipal à en prendre connaissance.

6.4.3. Suivis de la direction générale

Le directeur général procède à une revue de différents dossiers reliés à la gestion administrative du Canton. Il ajoute travailler présentement en collaboration avec l'autorité des marchés publics afin d'optimiser les différents processus de soumissions initiés par le Canton.

6.5. Plainte logée par un résident de la rue Gordon

La mairesse relate une plainte, logée par un résident de la rue Gordon, tel que consignée par l'inspecteur municipal.

⇒ *C'est à ce moment que le conseiller Raymond Lazure, occupant le siège no 1, quitte la salle du conseil municipal.*

ATTENDU QUE M. Gilbert Huard, résidant au 7016 de la 2^e rue de la montée Gordon, a, le 18 février 2021, déposé une plainte contre son voisin, M. Raymond Lazure, qui lui réside au 7008 de cette même 2^e rue;

ATTENDU QUE la plainte déposée concerne le non-respect de la marge latérale, attenante à la maison, reliée à la construction d'un cabanon;

ATTENDU QUE ladite marge latérale devrait représenter un minimum de 2m et que la situation actuelle, potentiellement non conforme, représente un danger éventuel lorsque la neige glisse du toit;

2021-03-07 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE MANDATER l'inspecteur municipal du Canton qu'il se rende sur place afin de constater les faits et, s'il y a lieu, de mettre en demeure M. Raymond Lazure de corriger la situation.

Adoptée à l'unanimité

⇒ Le conseiller Raymond Lazure, occupant le siège no 1, réintègre la salle du conseil municipal.

7. AVIS DE MOTION

8. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

9. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

10. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

10.1. Soumissions requises - Travaux de voirie d'été

Les membres du Conseil procèdent à l'analyse de la seule soumission reçue.

ATTENDU QUE le Canton de Dundee a procédé à un appel d'offres public pour ses travaux de voirie d'été en vue de la saison estivale 2021;

ATTENDU QUE toutes les soumissions devaient être acheminées à l'Hôtel de Ville à temps pour la séance régulière de février 2021;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont accordé un délai additionnel, soit jusqu'à la présente séance, afin de permettre à un plus grand nombre d'entrepreneurs de présenter une soumission;

ATTENDU QUE seul **Les entreprises AC/DC** ont manifesté un quelconque intérêt à cet égard, malgré l'extension de délai alloué par les membres du Conseil;

2021-03-08 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

D'ACCEPTER, sous réserve d'un délai de résiliation de 15 jour et d'un dépôt de facture mensuelle détaillée, la soumission présentée par **Les entreprises AC/DC** pour l'exécution de travaux d'entretien reliés à la voirie d'été, pendant la saison estivale 2021, selon les termes et conditions émises dans l'appel d'offres et la

soumission présentée à la séance du Conseil du 1^{er} février 2021, au montant de 24000\$ + taxes applicables;

D'IMPUTER les sommes prévues à cette fin au poste budgétaire 02 32000 141.

Adoptée à l'unanimité

10.2. Réaménagement du promontoire à l'étage

Le conseiller Yves Lalonde, occupant le siège no 5, expose les premiers jalons reliés à l'établissement d'un espace musée au deuxième étage de l'Hôtel de ville, ce qui implique le réaménagement du promontoire actuel.

10.3. Ventilation du garage municipal

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Le comité de voirie, ainsi que le directeur général, après avoir consulté les employés concernés, évalueront l'ensemble des solutions afin de procurer une meilleure ventilation.

10.4. Inspection de la Mutuelle des municipalités du Québec

La Mutuelle, en fonction d'un objectif avoué d'amener les municipalités à de meilleures pratiques en matière de gestion des risques, à effectivement procédé à une évaluation de nos édifices municipaux en date du 17 février dernier.

Il en découle trois conseils et/ou recommandations estimés non prioritaires qui feront rapidement l'objet de corrections.

11. HYGIÈNE DU MILIEU

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

12.1. Installation d'une barrière frontalière à la Pointe-Hopkins

La mairesse expose ses préoccupations quant à la circulation transfrontalière sur le Chemin de la Pointe-Hopkins.

2021-03-09

IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE MANDATER le directeur général de s'adresser, de manière officielle au ministre (canadien) de la Sécurité publique, ainsi qu'aux officiers appropriés de l'Agence des services frontaliers du Canada, afin de requérir l'installation d'une barrière de sécurité à la ligne frontalière du Chemin de la Pointe-Hopkins;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la députée fédérale de la circonscription de Salaberry-Suroît;

Adoptée à l'unanimité

12.2. Utilisation des pont-levis Larocque et Saint-Louis-de-Gonzague

Les élus des municipalités situées au sud du canal de Beauharnois reçoivent un nombre grandissant de plaintes et de messages d'insatisfactions en provenance des utilisateurs des pont-levis Larocque et Saint-Louis de Gonzague.

CONSIDÉRANT QUE depuis février 2020, les besoins des utilisateurs terrestres et maritimes des ponts- levis N 9 et 10 ont été clairement exprimés aux gestionnaires de la CGVMSL ;

CONSIDÉRANT QU'une communication de qualité repose sur un réseau d'information et d'échange efficace ;

CONSIDÉRANT QUE la section du site web de la CGVMSL portant sur l'état des ponts de la région Maisonneuve est désuète et qu'elle ne permet pas aux utilisateurs d'obtenir en temps réel les informations sur les opérations des pont-levis N 9 et 10 ;

CONSIDÉRANT QU'il est difficile pour les citoyens et les entreprises de notre communauté de communiquer les insatisfactions et de formuler des plaintes à la CGVMSL;

CONSIDÉRANT QUE l'absence d'une communication fiable sur les opérations des pont-levis N 9 et 10, les incidents maritimes et les bris d'équipement imposent des contraintes majeures à tous les utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE l'absence d'une communication fiable sur les opérations des pont-levis N 9 et 10, les incidents maritimes et les bris d'équipement engendrent des impacts majeurs et parfois regrettables pour les différents services de sécurité publique ;

CONSIDÉRANT QUE l'absence d'une communication fiable sur les opérations des ponts levis N 9 et 10, les incidents maritimes et les bris d'équipement ont des répercussions économiques importantes pour les entreprises de toute la région ;

CONSIDÉRANT QUE l'absence d'une communication fiable sur les opérations des ponts levis N 9 et 10, les incidents maritimes et les bris d'équipement ont des conséquences sur la qualité des services des entreprises ;

CONSIDÉRANT QUE le transport terrestre et maritime est crucial pour le développement économique des municipalités et des villes ;

2021-03-10 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DEMANDER à la CGVMSL de :

MODERNISER la section de son site web portant sur l'état des ponts de la région Maisonneuve en prévision de la saison 2021 afin que les utilisateurs puissent planifier leurs déplacements en temps réel. Cette page web dédiée devrait être ergonomique, facile à trouver et à consulter tant par ordinateur que par téléphone cellulaire ;

MODERNISER la section de son site web portant sur l'état des ponts de la région Maisonneuve en prévision de la saison 2021 afin de permettre un accès facile aux utilisateurs afin qu'ils puissent formuler des plaintes et adresser des demandes d'information ;

INFORMER systématiquement et rapidement les élus et acteurs concernés de la

région par voie d'avis ou de communiqués quant aux bris et aux périodes d'entretien des infrastructures liées aux pont-levis No 9 et 10.

Adoptée à l'unanimité

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

13.1. Sécurité publique

13.1.1. Changement de desserte 911

La mairesse informe les membres du conseil du changement de desserte 911 qui, précise-t-elle, ne revêt aucun impact en matière de sécurité incendie.

ATTENDU QUE présentement les lignes 9-1-1 AMBULANCE sont transférées vers FRANKLIN COUNTY EMERGENCY SERVICES ;

ATTENDU QUE notre municipalité sera desservie par le GROUPE ALERTE SANTÉ qui est situé au 440 Boulevard Ste-Foy à Longueuil ;

2021-03-11 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

D'INFORMER Bell 9-1-1 que notre fournisseur de réception et de répartition des appels de services AMBULANCE sera le **Groupe Alerte Santé** à compter du 1^{er} avril 2021;

Adoptée à l'unanimité

13.1.2. Occupation de la Pointe-Hopkins

CONSIDÉRANT QUE des usages et de la construction dérogeant à la réglementation municipale applicable sont en cours depuis l'automne 2020 sur les lots 6 152 137, 4 673 093 et 4 673 094 de la municipalité du Canton de Dundee;

CONSIDÉRANT QUE des mises en demeure ont été signifiées aux propriétaires de ces lots entre le 11 décembre 2020 et le 5 janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'échéance associée à ces mêmes mises en demeure était le 31 janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a constaté, lors de son inspection du 2 février 2021, que ces mêmes mises en demeure sont restées sans effets;

2021-03-12 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE MANDATER Me Sylvie-Anne Godbout, procureure, d'intenter des poursuites légales contre les propriétaires des lots concernés en vertu de l'article 21.1 sur les infractions et peines du règlement de zonage numéro 360-05-2003, et de l'article 4.1 sur les infractions et peines du règlement relatif aux permis et certificats numéro 364-05-2003, tous deux en vigueur sur le territoire de la municipalité du Canton de Dundee.

Adoptée à l'unanimité

13.2. Sécurité civile

14. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

14.1. Dépôt du budget de la Régie Intermunicipale de la Patinoire

La mairesse dépose le budget de la Régie Intermunicipale de la Patinoire et les membres du conseil municipal prennent acte de son contenu;

14.2. Réintégration de St-Stanislas dans le Régie Intermunicipale de la Patinoire

La mairesse informe les membres du conseil municipale de l'intention de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka de réintégrer la Régie Intermunicipale de la Patinoire.

2021-03-13 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DEMANDER à la Régie Intermunicipale pour l'exploitation de la Patinoire Régionale de Huntingdon, d'intégrer, à parti du 1^{er} mai 2021, la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka à son organisme, aux conditions établies à l'Entente intermunicipale.

15. RAPPORT DES ÉLUS ET DES COMITÉS

16. VARIA (POUR RÉOLUTIONS SEULEMENT)

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

2021-03-14 **IL EST PROPOSÉ**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et de la mairesse.

DE DÉCLARER la séance levée à 20h29.

Adoptée à l'unanimité

s

Linda Gagnon,
Maire

Christian Genest
Directeur général